

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE TREZIERS

## Séance du 28 mars 2014

Date de convocation : 24.03.2014  
 Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 11  
 Nombre de procuration : 0  
 Votes pour : 11  
 Votes contre : 0  
 Abstentions : 0

**OBJET : Election de deux délégués au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Hers et de ses Affluents, (SMAHA).**

L'an deux mille quatorze le vingt huit mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

**Présents :** GAUVRIT JC – BLIN C – CHIVA F – CHIVA N - FAURE R – LOUVET M – MARCO D – MORLEY R – RAMOS C - RICHOUD – SANDRES M -

Madame BLIN Céline a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'à la suite du récent renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner au scrutin secret, les deux délégués de cette Assemblée au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Hers et de ses Affluents.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au Président.

Le dépouillement auquel il a été procédé dès réception par le Président, de la totalité des bulletins de vote établis, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne .....	11
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les Votants se sont fait connaître .....	0
Reste pour les suffrages exprimés .....	11
MAJORITE ABSOLUE .....	06

ONT OBTENU : Mme BLIN Céline –titulaire- .....	onze voix .....	(11 voix)
Mr GAUVRIT Jean-Christophe –suppléant- ....	onze voix .....	(11 voix)

**Madame BLIN Céline , ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire au sein du SMAHA.**

**Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée délégué suppléant au sein du SMAHA.**

Ainsi fait et délibéré, les, jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
 Le Maire,  
 Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire  
 Après dépôt en Sous Préfecture le 01-04-14  
 Et notification du 02-04-14

REÇU A LA  
 SOUS-PRÉFECTURE  
 DE LIMOUX LE

U 1 AVR. 2014

